Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 65 (1977)

Heft: 11

Rubrik: D'un canton à l'autre

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

D'un canton à l'autre

Neuchâtel

Un Parlement de femmes ?

Fidèle à la récente décision de rencontrer Me Maurice Favre pour se renseigner sur le projet de décret qu'il présenta en juin au Grand Conseil, portant sur la création d'un parlement de femmes pour «surmonter les obstacles nombreux et dissimulés» qui s'opposent à la pénétration et à la réussite des femmes dans la sphère politique, un Comité cantonal élargi de l'ADF s'est entretenu avec Me Favre de cette idée d'un parlement de femmes et de sa fonction telle qu'il la conçoit. Il est peutêtre bon de rappeler préalablement le texte de ce projet:

«La Constitution est complétée par les dispositions transitoires suivante

Article premier : Jusqu'à ce que 50 femmes aient siégé au Grand-Conseil pendant une législature, le pouvoir législatif est exercé en concours avec le Conseil des

femmes.

Art. 2: Le Conseil des femmes se com pose de 41 femmes élues dans un collège qui s'étend à l'ensemble du canton.

Art. 3: Les femmes demeurent éligibles au Grand Conseil, mais aucune d'entre elles ne peut sièger dans les deux assem-

Art. 4: Sous les réserves qui précèdent, les règles du Grand Conseil s'appliquent à l'élection du Conseil des femmes, à ses pouvoirs et attributions, ainsi qu'au statut de ses membres.

Art. 5: Une décision ne peut être ren-due qu'avec l'accord des deux assemblées:

Art. 6: Les deux assemblées se réunissent en commun et statuent à la majorité des votants pour les élections, les naturalisations, le droit de grâce et les conflits de compétence.»

Remercié par la présidente, Mme Erika Borel, pour sa prise de position originale et souvent intrépide en faveur des droits de la femme, Me Favre précisa que son attitude dans cette question est dictée par sa volonté de combattre les inégalités qui di-visent le genre humain et de prendre la défense des dominés et subjugués, dont les femmes. Car, ajouta-t-il, les femmes se laissent dominer sans réaliser à quel point cette domination leur est imposée. Leur égalité est encore bien loin d'être réalité, en dépit des efforts qui y tendent. Tant dans le domaine social que sur le terrain économique ou politique elles ne bénéficient pas des mêmes possibilités que les hommes. En politique ce sont les hommes qui dominent et décident. A quoi cela tient-il? La tradition y est pour quelqu chose, certes, la fonction physiologique de la femme liée à la maternité, aussi. Il faut y ajouter une autre raison déterminante, de l'avis de Me Favre. Dans les assemblées mixtes, le Parlement en l'occurence, la voix masculine a un pouvoir de domination incontestable, par son impact. Quant à la voix féminine, elle manque de résonance au point que la députée, en état d'infériorité, ne joue guère qu'un rôle de figu-rante. Dans un parlement féminin elle sera mieux entendue. Ce Conseil traiterait des mêmes objets que le Parlement régulier et

fonctionnerait en tant que seconde Cham-bre dans un système bi-caméral analogue au statut britannique. Les objets ferajent la navette de l'un à l'autre avec pouvoirs égaux. Elues au suffrage universel, ses membres devraient être au nombre de 41 dès le départ. Ainsi entraînées à l'action politique hors de la concurrence masculine, les femmes pourraient s'affirmer, participer et passer à l'action.

Le projet de Me Favre sera examiné Commission législative pour être ensuite présenté au Grand Conseil. A-t-il quelque chance de passer la rampe? C'est peu envisageable. En tout état de cause il aura l'avantage de poser la question. Car l'essentiel est qu'on en parle pour dénon cer et tenter de corriger les inégalités et iniustices qui aujourd'hui encore frappent chez nous les femmes.

Jenny Humbert-Droz

En vue d'un troisième Séminaire d'orientation personnelle à Neuchâtel

Centre de liaison invita les organisations affiliées et les membres individuels (300 circulaires) à suivre une conférence d'information pour les tenir au courant, prendre leur avis et noter leurs suggestions éventuelles. En beaucoup trop petit nombre les personnes présentes ont entendu trois animatrices de groupes exposer les motivations, les objectifs et les expériences des deux premiers séminaires.

Chaque groupe compte huit à dix parti-cipantes et deux animatrices. C'est par ses membres qu'il acquiert son caractère propre, car aucun problème n'est posé au dé-part. Les sujets jaillissent spontanément. Le but? Apprendre à se définir, à faire connaissance des autres par la discussion, s'enrichir mutuellement, arriver à se comprendre à travers une approche attentive et amicale. L'expérience des autres aide à se repenser, à se renouveler, à évoluer

Les problèmes prédom par les participantes sont : la solitude, tant chez les jeunes que chez les moins jeunes, les enfants, le travail, les préoccupations de tout genre. Il émane de ces échanges un appui moral, un encouragement à résoudre ses problèmes personnels. Une discrétion totale s'impose.

Le groupe est ouvert à chacune et cha-

cune peut aussi le quitter si elle n'y trouve pas ce qu'elle en attendait. Aucune discrimination d'âge ni de niveau culturel ou social n'est faite au sein du groupe. On s'y retrouve sur un pied d'entière égalité, si tant est que la diversité est source d'enri-

Si de telles ressources de développement individuel et collectif sont offertes par les groupes d'orientation personnelle, les consciences féminines ne sauraient v être insensibles et devraient participer. Pourquoi donc n'ont-elles répondu qu'en si faible nombre à l'invitation du Centre de liaison? Serait-ce que dans notre canton les tabous et les préjugés régissent encore le comportement de la majorité des fem-

Jenny Humbert-Droz

Valais

Les troisièmes rencontres féminines de Martigny

Viscéralement valaisans, suisses avec réticence et moult récriminations lorsqu'à Berne on légifère, quel intérêt portons-nous à la cause de l'Europe?

Le groupe d'étude pour la coordination des associations intéressant les femmes valaisannes, songeant à la CHARTE SO-CIALE que la Suisse cût dû signer, cette année, avait choisi l'Europe, comme thème des rencontres qu'elle organise, chaque automne à Martigny... Il faut bien, tout en faisant chez soi son petit remueménage quotidien, entrouvrir la fenêtre... et inviter comme conférenciers Me VIC-TOR DUPUIS, président fondateur du TRIANGLE DE L'AMITIÉ et M. BER-NARD DUPONT, vice-président de la conférence des pouvoirs locaux et régio-naux du Conseil de l'Europe.

De Sierre, de Sion, de Monthey, des villages de la plaine et du côteau, Mesdames les membres et présidentes des associations, députés et personnalités politiques et, parfois, Messieurs leurs époux, ancien conseiller d'Etat, président de commune qui nous ont honoré de leur présence, ont marqué leur vif intérêt en prenant part à des débats nourris et animés.

Au carrefour des cols alpins, Martigny se prêtait idéalement à l'expérience d'u collaboration interrégionale. M. VICTOR DUPUIS montra comment il est possible d'oeuvrer in concreto pour la cause de l'Europe. Depuis vingt ans, les trois com-munes d'Aoste, Chamonix, Martigny multiplient les échanges dans les domai nes touristiques, économiques et cultu rels: une sentiment de solidarité s'est développé au sein de la population et parmi

Président de commune, député au grand Conseil valaisan, conseiller natio-nal, et vice-président de la conférence des pouvoirs locaux à Strasbourg, M. BER-NARD DUPONT est bien placé pour saisir comment fonctionne «La Grande Machine», à quel rythme se transmettent ses impulsions jusqu'aux rouages nationaux et régionaux. Dans ces vastes forums que sont le parlement et la conférence, se battent et s'élaborent des idées, des pro-

ERRATUM

Une erreur s'est malheureusement glissée dans la composition de l'article de Simone Chapuis, « NOTRE ÉPOQUE: CELLE DE LA RÉPRESSION» (page 3 de notre dernier numéro): les légendes des deux premiers dessins ont été interverties; la femme devant 2 per-sonnages, c'est le code pénal de 1942 (le médecin et le psychiatre pour l'avis conforme); la femme de vant 3 personnages, c'est la nouvelle loi choisie par le peuple suisse le 25 septembre; le 3e personnage représentant l'assistant social de vant lequel la femme, qui demande un avortement, devra comparaî-

Pour qui? Pourquoi?

Les problèmes personnels des participantes sont discutés. Le groupe est donc un lieu où les femmes peuvent s'exprimer. On constate combien elles ont de peine à s'extérioriser. Le manque de confiance en soi n'y est pas étranger. Et puis, il faut que les conversations restent confidentielles, ce qui n'est pas toujours facile dans une petite ville.

Elles étaient une quarantaine au début

Pourquoi ce groupe Femmes? Nous nous permettons, après les avoir entendues, de donner une réponse. Il y a partout des femmes isolées, des femmes qui se heurtent à toutes sortes de difficultés, des femmes qui constatent (enfin) qu'en-semble elles peuvent créer des organisations qui les aident, des structures sociales qui manquent.

qui, au cours de la décennie, seront peu à peu intégrées par les diverses législations nationales. Mais, parfois, certains mouvements de solidarité ébranlent en quelques mois jusqu'aux administrations commu-nales: pour aider le Portugal à mettre sur pied son nouveau système administratif, notre pays reçut les futurs secrétaires municipaux qui vinrent se former en Suisse

romande, avant d'entrer en fonction. La Suisse ne signe et ratifie que ce qu'elle peut appliquer en toute conscience. d'autres n'ont pas ces scrupules. Elle at-tendra, vraisemblablement, 1980 et l'entrèe en vigueur du nouveau droit de la famille pour adhèrer à la CHARTE SO-CIALE EUROPÉENNE, dont, nous autres femmes, parmi d'autres discriminés, attendons avec impatience, les applications pratiques.

En période de récession économique, demander à l'Etat de coûteux investi ments pour la création et l'entretien de crèches, de garderies?

En période de chômage, réclamer des nesures en faveur de la réinsertion de la mère de famille dans le monde du travail ? Alors que les hommes doivent lutter pour conserver leur emploi et que les jeunes doivent se battre pour obtenir un poste d'étude ou d'apprentissage, exiger que soit complétée et élargie la formation profes-

sionnelle de la jeune fille?
Il semblerait, plutôt, qu'à l'heure de la dénatalité, l'opinion publique renvoie la femme au foyer et préconise des mesures en faveur de la famille pour que la mère puisse élever sa progéniture à l'abri du cocon de la sécurité sociale. De 1968 à 1975, la situation a évolué

favorablement en faveur de la femme. Depuis deux ans, remarque M. Dupont, c'est la régression. La femme s'est montrée compétitive dans les divers domaines où elle a accédé, tant sur le plan économique que politique. Elle est, actuellement, considérée comme une concurrente, une rivale. Et. du côté masculin, le réflexe d'auto-défense joue ouvertement.
Si nous avons réussi notre sortie, beau-

coup doivent maintenant battre en retraite. Il n'y a plus à espérer ni égards, ni concessions. A chacune de conquérir la place où pourront s'exercer pleinement ses capacités et ses talents.

Françoise Bruttin

Fribourg

Cancer gynécologique

Le Centre de dépistage a prouvé sa raison d'être

Depuis quelques mois, des médecins gynécologues de Fribourg ont ouvert, dans des locaux mis à disposition à la clinique Garcia, un centre de dépistage pré-coce du cancer gynécologique de la femme.

En six mois, près de trois cents femmes de toutes les régions du canton ont bénéfi ciè d'un examen gynécologique complet. Nombre d'entre elles subissaient cet examen pour la première fois ou avaient tardé

à s'y soumettre depuis plusieurs années.
Chez les 30% des femmes examinées, les médecins ont trouvé des dysplasies légères et sévères du col de la matrice, associées ou non à d'autres lésions pathologiques des organes gynécologiques ou des seins. Toutes ces lésions, plus ou moins ignorées des consultantes ont nécessité un traitement médical ou opératoire et sont assurées d'une guérison complète.

Abandonnées à leur sort, nous disent les gynécologues du centre, certaines de ces lésions auraient pu prendre un caractère de gravité avec le temps, avec toutes les conséquences familiales et financières qui en résultent.

Ce premier bilan justifie pleinement la création de ce centre de dépistage que parrainent la Ligue fribourgeoise contre le cancer et la Société de médecine du can-ton de Fribourg. Ses promoteurs, les gy-nécologues de Fribourg, y assurent les consultations selon un système de rotation. Le centre est ouvert à toutes les femmes; elles peuvent s'y rendre chaque se-maine, le mardi, de 17 à 19 heures, et le ieudi, de 14 à 17 heures

Et les gynécologues de Fribourg de sa-luer avec satisfaction la décision des caisses maladie qui versent, pour ces contrô-les, une contribution minimale de 40 francs par cas; les médecins relèvent à cepropos combien la prophylaxie est moins coûteuse que la thérapie, particulièrement quand il s'agit du dépistage précoce du cancer gynécologique.

Vaud

Maison de la femme

En novembre, la «Galerie de l'Eglantine» présente les oeuvres de Carola GÉTAZ. En décembre: «Petits formats, petits prix», une exposition du groupe des femmes peintres et sculpteurs; une idée pour pour vos cadéaux de Noël!

2 nouveaux cours à l'ADF de Lausanne

«Comment s'exprimer en public», co d'expression orale par M. Gérald MOU-

QUIN, juriste.

10 séances de 2 h. chacune, par petits groupes. Cours dès la mi-novembre, le mercredi de 18 h. à 20 h., le vendredi, de 14 h. à 16 h. ou de 18 à 20 h. (selon les inscriptions). Coût: environ Fr. 100.-

Cours de droit : Dispositions générales du code des obligations - le contrat de vente le contrat de bail — le contrat de travail et quelques autres contrats - la poursuite pour dettes et faillite.

Cours donné par M. Michel NEY, juriste. 5 leçons, les lundis soir à 20 h. 15 à la

Maison de la femme. Prix: Fr. 40.—
S'adresser pour les 2 cours à Doris
Cohen Dumani, ch. des Pinsons 12. 1012 Lausanne (33 43 55). (dès janvier: cours sur le divorce et la succession par Me Geneviève ZIRILLI)

Lyceum-Club

Rue de Bourg 15

Vendredi 11 novembre à 17 heures : Angela Ghelber, poétesse roumaine, présentée par Olivier Dubuis, journaliste. Signature. Poèmes dits par Daisy Dubi. Entrée Fr. 3.-

Vendredi 18 novembre, à 17 heures : Récital Renée Defraiteur, soprano; Sylvia Jeanneret, pianiste; du Lyceum de La Chaux-de-Fonds. Entrée Fr. 3.—.

Vendredi 25 novembre, à 17 heures : Conférence René De Vrieze, Homme de Lettres, « Autour de la Tempête de Shakes peare ». Entrée Fr. 3.-

Vendredi 2 décembre, de 14 à 22 heures Samedi 3 décembre de 10 à 18 heures: Boutique de Noël, Entrée libre,

Tour d'horizon

Egalité de salaire, Fribourg

Le Conseil d'Etat avait annoncé en septembre qu'il allait aligner les salaires des fonctionnaires l'éminins sur ceux de leurs collègues masculins en 5 étapes. Mais le chef de l'instruction publique vient de déclarer que le Conseil d'Etat pourrait accélérer ce processus en raison du jugement récent du Tribunal fédéral.

Il ressort d'une enquête du ministère du travail que les femmes employées dans le bâtiment estiment que leur profession exige moins d'efforts physiques que celle d'infir-

Jura-Nord

Le groupe Femmes de Delémont

Il n'en existe pas d'autre dans le Jura Nord. Ouvert à toutes les femmes de la ville et des environs, ce groupe s'est constitué il y a deux ans. Il se réunit tous les quinze jours, le mardi, dans les locaux de l'Atelier 77, une sorte de maison de la femme, mise sous toit par des femmes. Quand nécessité il y a, on fait le point durant un demi-jour ou durant une journée sur les activités du groupe.

Les caractéristiques du groupe Femmes? Pas de comité, pas de hiérarchie, pas d'ordre du jour. On parle librement, à tour de rôle, sans présidente des débats. Il est apolitique: des femmes de diverses tendances le fréquentent. Peu d'entre elles appartiennent à un parti. Mais il ressort que les préoccupations du groupe sont étroitement liées à la politique: avortement, crè-ches, chômage, droit de la famille, assurance-maladie (contrôles gynécologiques). Elles en ont d'autres: accueil des femmes, prêts de livres, campagne du sourire dans les grands magasins, etc.

Types d'actions

Le groupe Femmes se fait connaître (et entendre) par la publication d'articles de presse, par la publication de documents (avortement). Il est présent dans les foires, avec un banc et des panneaux présentant graphiquement des sujets à l'ordre du jour. Parmi les actions du groupe, signalons sa participation à des manifestations à Zurich ou Paris, ses relations avec des groupes similaires de Suisse. On entend dépasser les frontières purement locales

Certaines sont parties, d'autres viennent régulièrement grossir les rangs. Il se crée des amitiés, on essaie de s'entraider.

Définir le pouvoir

Le sujet des XXVIes Rencontres Internationales de Genève était ambitieux : analyser et définir le pouvoir : donner des formes transparentes et lucides à ce qui ne saurait en avoir ; exprimer peutêtre un idéal là où l'état de fait déroute et

Le physicien Lew Kowarski dénonçait une situation, devenue révoltante condition humaine : le pouvoir, c'est celui de la bourse et du gendarme.

Jeanne Hersch, plus conservatrice, plus philosophe, lui donne la réplique le soir suivant. Elle explique un autre pouvoir, un mixte théologique, moral, juridique, éco-nomique, biologique, policier, symboli-que: le fondement nécessaire à la liberté sans lequel celle-ci ne serait qu'impuis-sance et jeu d'ombres. Sans doute référerait-elle à ce chef africain dont parlait Mme Liguer-Laubhouet de la Côte d'Ivoire: investi dans ses fonctions par son propre peuple à cause de ses compé-tences, il assume les devoirs que son rôle dans la société implique.

Ce chef noir, dictateur intelligent et bé-névole, est-il possible? Etant donnée la nature de l'homme, sa capacité de corrupuand il détient un pouvoir et les luttes politiques, l'esprit de parti, les interférences étrangères, les formidables moyens des mass médias qui donnent à tout le monde l'envie de s'imposer et aux privilégiés — non pas aux meilleurs — la possibilité de mener les jeux: tout ce qui entretient un véritable chaos de forces contraires, aliénantes, désagrégeantes où la liberté se fait « impuissance et jeu d'om-

De ceci il ne fut pas question, ni des ays en voie de développement qui souffrent de cet état de fait, ni du pouvoir de décision de la femme et du changement possible dans la nature même du problème avec la prise de conscience progressive de son originalité. La contestation était feutrée. Elle s'ins

crivait dans la ligne d'un parti et le désir d'un pouvoir. Jacques Attali, par exemple, conseiller politique de Mitterand: brillant orateur. Son profond pessimisme laisse entendre que le socialisme possède les solutions d'espoir. Stephen G. Graubard, héritier d'une mémoire démocratique et li-bérale anglo-saxonne, toute une tradition qui sépare les pouvoirs juridique, exécutif, législatif, évite d'en faire un mixte. Il se ré-jouit, comme des millions d'Américains du scandale de Watergate qui impose des limites à une présidence devenue par trop arbitraire. S'il craint, comme Tocqueville, la tyrannie de la majorité, il demeure co pendant confiant dans la dynamique du système libéral.

Pierre Nora a savoureusement dénoncé la manipulation de la mémoire historique au service du pouvoir. Mais son intelligence même de la question en fait un spec-tateur complaisant. Pour contester véritablement, et nous parler, peut-être, des étincelles de Socrate-Panurge, on attendait Bernard-Henri Lévy. Il ne vint pas.

Le message de Lew Kowarski restait l'essentiel de ces Rencontres. On ne lui fit pas suffisamment écho. Le pouvoir médical, le pouvoir scientifique, tous deux magistralement représentés, sont devenus d'une importance telle que l'homme poli-

tique ne peut négliger de s'en servir. Il n'y a pas sculement la destruction nucléaire, mais la moléculation biologique, les changements géophysiques. Le savant ne peut plus vagabonder seul dans son labora-toire. Le travail en équipe, le coût de plus en plus gigantesque des expériences le soumet à la bourse et au gendarme: un pouvoir lui dicte ses sujets de recherche; pire: certains silences qui peuvent être de nature criminelle. La contestation, la révolte, c'était finalement Kowarski qui la représentait.

Mozart, sur son lit de mort, voulait des airs qui expriment la chaleur de la vie. La Flûte enchantée, commentée par J. Staro-binski, le Fidelio de Beethoven, présenté comme une tragédie du pouvoir par un homme politique: le Maire de Genève: Claude Ketterer, faisaient l'originalité de ces Rencontres: une touche de beauté dans un domaine où les monstres mena-

Fawzia ASSAAD

Manifestations

carrières libérales et commerciales, Club de Genève, repas de fin d'année.

5-6 novembre, Association genevoise de Femmes universitaires, 54e Assemblée des déléguées, Schaffhouse.

de Gymnastique féminine, assemblée des déléguées, Genève.

nal, assemblée des délégués, Yverdon.

Mercredi 16 novembre, Section historique, M. Bertrand Bouvier, Professeur à l'Université : « Cyrille Lucar et Antoine Léger, précurseurs de l'œcu-

Vendredi 18 novembre, Section scientifique et économique, Dr David Klein, Professeur à l'Université: « La Prévention des affections génétiques »

en Europe».

ciale, M. Danilo Dolci, éducateur: « Le développement culturel et social en Sicile».

Mercredi 30 novembre, Section littéraire, M. Philippe Renaud, Professeur à l'Université: «Ramuz, autobiogra-

Samedi 3 décembre, Femmes de

14 novembre à 20 h. 30, Association

19 novembre, Soroptimist internatio-

ménisme ».

(projections).

Mercredi 23 novembre, Section sociale, M. Pierre Fürter, Professeur à l'Université: «Disparités culturelles

Vendredi 25 novembre, Section so-

Vendredi 2 décembre, Section artistique, M. Stuart Morgan, historien d'art : « Vue aérienne des monuments de la Suisse médiévale » (projections).

Stage de formation préliminaire pour les femmes lancé par CORREF Genève

Septembre 1975 : un groupe de femmes se réunissait à Genève pour concevoir le projet de mettre sur pied un Centre d'orientation, de réinsertion professionnelle et de rencontre pour les femmes. Janvier 1977 : ce groupe de femmes, constitué en une association sous le nom de CORREF, se faisait connaître au public, ainsi qu'aux associations féminines, professionnelles et aux autorités, en expliquant ses démarches et ses projets. L'une de ces démarches avait été d'ailleurs la diffusion d'un questionnaire, paru aussi dans « Femmes suisses », dans le but de déterminer plus précisément les aspirations des femmes souhaitant une réinsertion professionnelle à plus ou moins long terme.

Aujourd'hui: l'un de ces projets est sur le point de se concrétiser. Le premier stage de formation préliminaire et d'orientation professionnelle aura lieu du lundi 14 novembre au vendredi 16 décembre. Il s'adresse aux femmes désireuses de travailler ou de retravailler après une interruption de leur vie professionnelle.

Pour l'instant, il est réservé à des femmes sans emploi depuis au moins un an, âgées de 25 à 35 ans, quel que soit leur niveau d'études et même sans aucun diplôme. Un stage destiné à des femmes possédant un diplôme d'études supérieures pourrait être envisagé ultérieurement selon la demande.

Ce stage sera conduit par une animatrice formée à Paris par le Centre Retravailler fondé par Evelyne Sullerot et qui, de surcroît, a participé dès le début, en sa qualité de membre de CORREF, à son élaboration. Il comprend trois étapes :

- Apprendre à se connaître soi-même; stimuler et développer ses aptitudes per-sonnelles. Ceci en vue de redonner aux femmes participantes, grâce à un travail en groupe, cette confiance en elles-mêmes qui souvent les font hésiter à se lancer dans la vie professionnelle.
- Se familiariser avec le monde du travail pour y entrer mieux armées.
- Etre en mesure de dresser le bilan de ses aptitudes personnelles et de procéder à son orientation professionnelle de manière consciente et rationnelle. D'une part, les participantes au stage recevront une information sur les recyclages, les formations et les métiers qui leur sont accessibles en fonction de leur niveau et de leur personnalité. D'autre part, guidée par leur animatrice, elles seront en mesure de faire une auto-orientation, c'est-à-dire de choisir leur voie en tenant compte de leurs aspirations, de leurs contraintes personnelles ou fa miliales, de leurs aptitudes et des possibilités réelles du marché de l'emploi.

Le stage, d'une durée de cinq semaines à mi-temps, se déroule du lundi au ven-dredi de 8 à 12 heures, dans les locaux des Cours commerciaux de Genève, 2-4, rue de la Rôtisserie. Le prix varie suivant la situation familiale.

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au 2078 11 auprès de CORREF, interne 34, ou en écrivant directement à l'association, Case postale 88, 1224 Chêne-Bougeries.

A.-M. L.

D'un canton à l'autre

Genève

Vous trouverez ces jours-ci dans votre boîte aux lettres genevoise une pochette de cartes vendues au bénéfice de la Ligue genevoise contre le cancer.

Il faut savoir que les sommes récoltées par les membres de la Ligue sont vouées à deux nécessités: a) subventionner la re-cherche et b) aide directe aux malades (soins, aide familiale, achats de prothèses,

Il nous paraît utile de recon public une œuvre dont ils profitent indirectement. La Ligue genevoise procure également des brochures très bien faites sur le tabagisme et ses relations étroites avec le cancer du poumon, les soins consécutifs à l'ablation du sein, etc.

Pour envoyer votre obole ou demander une brochure, adressez-vous directement au secrétariat, 55 bd de la Cluse, Genève.



L'Université du Troisième Age se porte bien. Elle vient d'inaugurer ses nouveaux locaux 6 rue de Candolle (en face de l'Université), et regroupe ses bureaux, un petit centre de réception et un bar à café.

Les cours, qui viennent de reprendre, sont suivis de façon si enthousiaste que certains conférenciers font salle comble:

Leonora Schapira est le peintre des fleurs dont elle rend la poésie chatoyante dans une série de tableaux qu'elle expose en ce moment à la Galerie Foresto.

Dans le jaillissement des couleurs on sent une sensibilité frémissante qui exprime la joie de vivre et l'amour de la nature. Sous une fantaisie apparente l'artiste a ordonné ses toiles avec adresse et métier. Elle rend les variations les plus subtiles des fleurs des champs et des jardins et parfois son pinceau s'attarde sur des pom-

niers en fleurs de la campagne genevoise Toujours elle reste fidèle à ses sujet mais, par le rythme qu'elle sait leur imposer, elle donne une vision originale au con-tenu de ses toiles.

Elle exprime par sa peinture cet im-mense besoin actuel de retrouver la joie de vivre au contact de la nature.

1800 membres, dont plus de 600 à chaque

conférence, voilà un joli succès.

Pour associer les auditeurs de façon plus vivante à ces conférences, des groupes de discussion viennent d'être créés, de près de 20 personnes chacun, et permet tant de creuser les questions qui intéres-

sent plus spécialement les étudiants. La radio enregistre et permet à ceux qui se déplacent difficilement d'écouter ces conférences le mardi après-midi, mais il est évidemment bien plus enrichissant de pouvoir aller à ces cours qui se donnent toujours dans des locaux universitaires, et permettent ainsi des contacts entre jeunes

Conférences à la salle Piaget (Uni II) à

Mercredi 9 novembre Section littéraire : Luis Lopez-Molina, Prof. à l'université: « La place du récit de voyage dans la littérature de langue espagnole ».



Mercredi 9 novembre, Section littéraire, M. Luis Lopez-Molina, Professeur à l'Université : « La place du récit de voyage dans la littérature de langue

Vendredi 11 novembre, Section artistique, Mlle Janine Wettstein, historienne d'art: «La fresque romane»

N'oubliez, pas d'aller voter *le* 4 décembre!



AVIS à mes chères abonnées!

recevrez par pli séparé le bulletin de versement pour le renouvellement de votre abonnement 1978.

Toutes les lectrices qui viennent de s'abonner ou celles qui ont déjà payé 1978 recevront également le bulletin de versement puisque c'est l'imprimerie qui expé-die le jeu complet d'adresses. Mais il est bien entendu qu'elles pourront mettre à la corbeille ce bulletin de versement.

Par contre, les abonnées qui viennent de régler l'abonnement après rappel seraient très aimables de garder bien en vue le bulletin 1978, ceci afin d'éviter autant que possible les rappels de l'année prochaine qui occasion mentaires inutiles. ent des frais supplé

Je désire :

rappeler que nos abonnements sont renouvelables tacitement d'année en an numéro de janvier. Passé ce temps, les abonnements annulés en cours d'année devront être réglés proportionnellement aux numéros reçus, plus une finance de Fr. 2.— pour les frais.

D'avance, je vous remercie vivement de otre versement et de votre fidélité à FEMMES SUISSES qui s'efforce de mois en mois de vous présenter un journal que vous vous réjouissez de recevoir.

Merci encore et meilleures salutations.

Claudine Richoz

FAITES LIRE FEMMES SUISSES

- m'abonner à FEMMES SUISSES (Fr. 20.-)
- recevoir 3 numéros d'essai
- offrir un abonnement-cadeau à :

Prénom Adresse __

Pour envoi du bulletin de versement:

Nom

Adresse

A adresser à

Claudine Richoz, Vélodrome 9, 1205 Genève,